

Mais le rentrant retourne très rarement (12 %) dans l'ancien pays d'accueil pour des problèmes de santé ou de sécurité sociale et exceptionnellement pour raisons professionnelles.

Rares sont les migrants de retour qui reviennent munis d'un bagage culturel - et notamment de maîtrise de la langue du pays d'accueil (Portugais mis à part) - satisfaisant.

Du point de vue des ressources humaines, les migrants de retour, à quelques exceptions près, n'apparaissent pas comme des éléments susceptibles d'être utilisés efficacement pour la promotion de relations économiques ou culturelles suivies avec leur ancien pays d'accueil.

#### 4.4 - Statut socio-professionnel et migration

##### 4.4.1 - Les activités économiques après le retour

Elles sont variées, concernent tous les secteurs et sont parfois multiples. Les inactifs (chômeurs, "retraités", rentiers) représentent près de 20 % de l'échantillon.

- Près de 40 % (39,3 %) des rentrants de l'échantillon travaillent dans le secteur primaire : le quart de l'effectif total dans l'agriculture, et 14,3 % dans la pêche. L'importance prise par ces deux sous-secteurs semble prouver que le rentrant (ou l'émigré) ne se coupe pas de son milieu d'origine. Les agriculteurs propriétaires dominent, mais il y a aussi des *rendeiros* et des *métayers*. 2 agriculteurs pratiquent une autre activité (non agricole). Il en est de même chez les pêcheurs.
- Les fonctionnaires (20,2 %) constituent un autre groupe important d'actifs. Les activités sont en fait variées : employé de bureau ou technicien, mais aussi ouvrier ou autres services. Beaucoup sont des "nouveaux" fonctionnaires, ils ne l'étaient pas avant leur départ. Ce sont surtout des gens des villes (Praia, Mindelo) et des centres semi-urbains (Assomada, Sal Rei, Vila de Ribeira Brava).
- Les commerçants (10,7 %) sont surtout dans l'alimentaire, la mercerie-confection de détail, ou taxi, rarement grossiste.

- Parmi les inactifs, on trouve un petit nombre de rentiers (3), c'est-à-dire des personnes qui ont déclaré vivre de leurs rentes (alors qu'elles sont en âge de travailler). Leur nombre est largement sous-estimé, si l'on tient compte des rentiers partiels (11) et de ceux que l'on pourrait assimiler à des rentiers dans la mesure où ils reçoivent régulièrement de l'argent de leurs émigrés (mais l'estimation, dans le contexte de l'enquête, est aléatoire). Les retraités (plus de 60 ans) peuvent rester actifs, au moins partiellement. Quant aux chômeurs, ils sont rares (8,4 %) ce qui semblerait prouver que l'émigration favorise et facilite l'accès à une activité au Cap-Vert.

Par rapport à la situation dans laquelle ils se trouvaient avant leur départ en migration, il semble que les rentrants aient réussi à tirer profit de leur séjour migratoire, un profit notamment financier, plus rarement technique et qui leur a permis, au retour, de consolider leur position économique. Par exemple, plusieurs agriculteurs sont devenus propriétaires et ils valorisent leur activité en étant aussi (ou leur épouse) commerçant forain et en vendant leurs produits. Un pêcheur est devenu un véritable armateur de pêche semi-artisanale et un commerçant s'est transformé en entrepreneur, patron de PME artisanocommerciale (tous deux dans l'île de Sao Vicente).

Ces activités sont-elles influencées par l'émigration ? Non, ou assez peu, dans la mesure où beaucoup d'émigrés de retour reviennent à leur ancien métier. Oui, en ce qui concerne certains métiers "techniques" : par exemple les mineurs qui ont acquis une expérience à l'étranger et sont aujourd'hui fonctionnaires au MDRP (creusement de la galerie de Fajá, à Sao Nicolau). Oui, grâce à l'argent acquis surtout, qui permet de valoriser son activité ancienne, par exemple de passer du statut de *rendeiro* à petit propriétaire agricole commercialisant une partie de sa production.

En revanche, la relation entre activité exercée depuis le retour et activité avant le départ en migration est forte : 57 % des rentrants ont déclaré exercer la même activité, ce taux étant d'ailleurs sous-estimé, compte tenu des activités partielles.

En ce qui concerne les activités différentes, les évolutions les plus fréquentes vont dans le sens d'une promotion socio-professionnelle. Par exemple, les cas sont fréquents de passage d'une "activité" de chômeur à celle de commerçant ou fonctionnaire, ou bien manoeuvre/fonctionnaire, ou encore technicien/armateur et entrepreneur de pêche...

La plupart des cas d'absence de transformation sont dans le secteur agricole, la pêche, le commerce ; mais les rentrants valorisent leur activité en termes de surface financière et d'équipement.

Il y a quelques échecs : certains reviennent pauvres et ne parviennent pas à valoriser leurs maigres économies. C'est le cas de quelques agriculteurs sans emploi, démobilisés par la sécheresse ou le sous-emploi chronique, partis comme manoeuvre en migration et rentrés quelques années plus tard, souvent assez rapidement faute de s'être convenablement adaptés au pays d'accueil, et les poches vides. Il est évidemment difficile de savoir si ce comportement migratoire existe toujours ou non. Mais si les jeunes migrants sont aujourd'hui très motivés pour gagner de l'argent en travaillant beaucoup à l'étranger, ils ne sont pas toujours responsables de leur échec.

#### 4.4.2 - Investissements et retour des émigrés

Le migrant de retour au pays concrétise le "projet économique" qu'il a élaboré. Déjà, pendant son émigration, il a transféré, régulièrement ou non, des fonds ou des biens d'importance très variable. Ces transferts, d'ailleurs, ne diffèrent en rien de ceux des émigrés encore à l'étranger (cf. infra).

En même temps, l'émigré a commencé une épargne et, éventuellement, commencé à investir. L'épargne est évidemment très variée puisqu'elle dépend de la situation professionnelle de l'émigré, du niveau de vie du pays d'accueil, de la situation familiale (un célibataire épargne davantage) et de la durée du séjour à l'étranger.

. Avec l'argent épargné (et placé soit à l'étranger, soit au Cap-Vert), l'émigré va, généralement investir, souvent sans attendre le retour définitif.

. Une partie des investissements peut être "détournée" du Cap-Vert : investissements familiaux ou professionnels dans le pays d'accueil ou bien un autre (le Portugal principalement) : achat d'appartement, construction de maison, acquisition d'un fonds de commerce. Ils sont, semblent-ils, relativement fréquents, mais, au moment du retour définitif, ils peuvent être transférés au Cap-Vert après revente.

Signalons que presque aucun émigré rentré au Cap-Vert n'a gardé de compte dans une banque étrangère (alors que la plupart en ont un à la Banque du Cap-Vert. Ceci pourrait signifier la confiance que les anciens migrants témoignent envers les institutions du pays, mais aussi que leurs ressources et leur patrimoine ne justifient pas le maintien d'un compte à l'étranger.

. Les investissements réalisés diffèrent peu de ceux des émigrés, mais bien après la fin du "parcours migratoire", l'émigré étant rentré dans son pays, les investissements réalisés prennent un éclairage "professionnel" particulier.

Ainsi, à côté des investissements domestiques classiques (achat ou construction de maison, équipement du foyer etc...) l'enquête fait apparaître davantage d'investissements destinés à développer l'activité professionnelle (principale ou auxiliaire) du rentrant : ainsi l'achat de terres, surtout par des hommes se consacrant exclusivement à l'activité agricole, ainsi que l'achat de bétail. Mais c'est dans le secteur pêche que les dépenses d'équipement ont été les plus systématiques et les investissements à caractère professionnel les plus réguliers.

Dans le secteur commercial, les acquisitions de véhicules pour le taxi et de fonds de commerce sont plutôt le fait de rentrants anciens commerçants. Mais les plus entreprenants des pêcheurs en achètent. La présence de la ville ou du centre semi-urbain joue un rôle décisif pour ce type d'engagement professionnel.

Sans être des commerçants, une partie des migrants de retour agriculteurs valorisent leur activité en vendant systématiquement leur production (celle des regadios) sur les marchés forains, alors qu'ils ne pouvaient le faire avant leur départ en migration. Ils contribuent ainsi à l'organisation des circuits de commercialisation du pays et il serait intéressant de savoir s'ils ont, ou non, un rôle d'entraînement sur les autres agriculteurs et s'ils seraient capables de s'organiser pour abaisser les coûts de transports des produits.

L'échantillon n'a révélé aucun placement de type macro-économique. Il n'y a pratiquement aucun investissement dans l'actionnariat d'entreprise, mais beaucoup de migrants de retour sont revenus depuis plusieurs années : l'information à l'époque existait peu ou pas. Les exemples existent toutefois au Cap-Vert : la gestion de l'entreprise de transports collectifs STALCAR à Sal, financée avec des capitaux d'émigrés, a été confiée à un migrant de retour.

Au total les rentrants apparaissent comme assez timorés, et se conforment, en terme d'activités et d'investissements, au système social établi et à ses codes de reconnaissance (la maison notamment). La moitié d'entre eux n'ont réalisé aucun investissement (5 %) ou un seul, la maison (45 %) - 27 % ont réalisé au moins un investissement à caractère professionnel, 19 %, deux investissements, 3,6 % quatre ou davantage.

#### 4.4.3 - Niveau de vie et statut social

D'une manière générale, et en l'absence d'émigration familiale, les rentrants sont dans une situation économique plutôt plus favorable que les autres Cap-verdiens, à travail égal naturellement. En effet, ils ont presque tous pu améliorer, pendant leur séjour migratoire ou immédiatement après le retour, l'équipement mobilier de confort ou de loisir de leur maison. Beaucoup, grâce à l'émigration, sont devenus propriétaires en achetant ou en faisant bâtir, et ils disposent, souvent, de maisons assez vastes et de bonne qualité. La préoccupation de l'investissement "habitation" est donc dépassée et cela est déjà un acquit considérable qui libère les revenus de la famille et autorise, au moins théoriquement, leur orientation vers d'autres secteurs économiques.

L'unité familiale dispose assez souvent d'un stock financier complémentaire qui peut s'élever à 1000 contos et même davantage. Elle peut avoir des ressources annexes (envois des émigrés de la famille, pension, travail sur place)...

Compte-tenu de cette combinaison possible de sources de revenus, dans laquelle l'épargne de migration et les conséquences financières des investissements jouent un rôle prépondérant, il n'est pas excessif d'affirmer que 10 à 15 % des familles, propriétaires ou non de leurs moyens de production, disposent de revenus moyens ou supérieurs et d'un patrimoine utilisable et valorisable élevé, qui valorisent ainsi leur statut social.